



COMITE DEPARTEMENTAL DE CYCLOTOURISME ISERE



Maison des Sports - 7 Rue de l'Industrie
38 327 EYBENS CEDEX- Tél. : 06 78 51 79 94 – Fax : 04 76 33 00 73
Site Internet : www.cyclo38ffct.org

Courriel : ffct.codep38@free.fr - Association : 038 1008482 – Agrément Sport : CD CYT - SIRET : 440 746 279 00015

A EYBENS, 13 février 2007.

LA LETTRE MENSUELLE n° 21 février 2007

LA LETTRE MENSUELLE n° 21 février 2007

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs les présidents et dirigeants de club,
Chers amis cyclotouristes,

Voici déjà cette vingt et unième lettre.

Mettez cette lettre à la disposition de tous les membres de votre club, lisez-la dans vos réunions...dés qu'elle parait. Merci.

Disponible sous forme numérisée, elle peut être envoyée à tous les membres du club informatisés et diffusée à tous vos licenciés, se trouver en bonne place sur les sites Internet de vos structures, dans vos bulletins internes, etc.

Elle constitue un puissant moyen de faire connaître notre discipline, proposez-là à vos élus.

Vous serez toujours les bienvenus à nos réunions de bureau, c'est l'occasion pour tous de mieux se connaître et d'aborder des sujets qui vous préoccupent, un problème que vous rencontrez...

Simplement, veuillez nous en avertir 15 jours à l'avance et nous préciser la raison de votre visite ou le point que vous souhaitez mettre à l'ordre du jour : Salle 220 (2^{ème} étage) à la Maison des Sports _ EYBENS.

Les lundis, 20 h précises (pour des raisons de sécurité) : (Ces renseignements sont désormais sur notre site)

Prochaines dates : 2007 : 5 février ; 5 mars ; 2 avril ; 14 mai ; 4 juin ; 2 juillet ; 3 septembre ; 1er octobre ; 5 novembre ; 3 décembre.

Pour tout courrier ou courriel au Codep, veuillez rappeler votre n° de club. Merci de nous faciliter le travail.

Les membres du comité directeur vous remercient de l'attention ainsi que de la communication que vous accorderez à cette lettre et aux comptes rendus des réunions.

Ils vous prient d'accepter leurs très cordiales salutations sportives.

Encore toutes nos félicitations pour votre dévouement.

Michel COSTANTINI

Président du CoDep 38.



FEDERATION FRANCAISE DE CYCLOTOURISME
Reconnue d'Utilité Publique - Agréée Jeunesse et Sports - Agréée Tourisme
LIGUE REGIONALE RHONE-ALPES
Ain - Ardèche - Drôme - Isère - Loire - Rhône - Savoie - Haute Savoie



L'AGENDA

Attention, notre prochaine assemblée de Printemps du 16 mars 2007 se déroulera non pas aux Avenières mais à la salle de l'Amitié à Morestel.

Toutes les dates et les lieux de rencontre sont désormais sur votre site et à jour dans « [Calendrier des réunions](#) »

LE MOT DES COMMISSIONS

Femmes

La concentration « Femmes et Cyclotourisme » aura lieu le dimanche 19 mai 2007 au **GRAND LEMPS**.

Contact : Veroroycuaresma@aol.com

Jeunes

Ecoles cyclos :

En Isère 6 clubs apportent leur concours en intégrant une école dans leur fonctionnement.

Alors nous nous adressons aujourd'hui aux 65 autres clubs pour vous dire combien vous pouvez nous aider dans cette tâche :

- 1- Les jeunes existent de partout, accueillez-les eux et leur famille, formez des encadrants, montez une structure d'accueil puis une école cyclos.
Les jeunes viendront, ils renforceront vos effectifs, amèneront les parents et apporteront leur enthousiasme.
- 2- Postulez pour accueillir les critériums dans votre secteur. L'année prochaine, nous avons besoin d'un club pour la route le 7 octobre. Il vous suffira d'assurer l'intendance et de trouver deux petits parcours. Le comité vous aidera financièrement et gère toute la partie technique du déroulement du critérium. Les clubs ont démontré ces dernières années que cela est facile tout autant qu'agréable.
- 3- Lors de vos randonnées, pensez que parmi vos visiteurs peuvent se présenter un ou plusieurs groupes de jeunes. Leurs attentes ne sont pas les mêmes que celles des adultes et pourtant ce public n'est pas difficile à satisfaire. Merci de bien respecter la gratuité des moins de 18 ans.

Les membres de la commission jeunes sont à votre disposition pour vous apporter les renseignements nécessaires concernant les trois pistes que nous venons de porter à votre connaissance.

Tous les jeunes ne recherchent pas un sport de compétition alors sachons les accueillir et nos rassemblements rajeuniront.

Plus d'infos : [Jeunes, VI, Critériums](#)

Voyage Itinérant et séjour d'été :

C'est décidé : Nos jeunes participeront à la concentration VTT Maxi Verte qui se déroulera à **Xonrupt - Longemer** dans les Vosges du 22 au 27 juillet 2007. Ce séjour est ouvert à tous les jeunes du département appartenant ou non à une école de cyclotourisme. Si vous avez des « clients » dans votre club, envoyez les nous !

Contact : s.petrier@wanadoo.fr Téléphone : 04 76 05 25 19 / 06 74 13 84 77

Week-end des jeunes

Du fait du déroulement du critérium régional route en avril 2007 à Voiron, un WE seulement est programmé cette année dans l'Isère sur le plateau du Vercors à Autrans les 23 et 24 juin 2007. Nous serons hébergés dans le centre d'accueil de la Ligue de l'Enseignement de l'Isère. Voir le site d'Autrans. Cliquer [ici](#)

Contact : herve-nicole@wanadoo.fr Téléphone : 04 76 48 63 98

Critérium départemental jeune cyclotouriste Route : le 7 octobre 2007. Lieu à définir.

Merci au club qui voudra bien nous aider.

Critérium départemental jeune cyclotouriste VTT : le 14 octobre 2007 à Coublevie. Merci à tous.

Critérium régional jeune cyclotouriste Route :

Les 21-22 avril 2007 dans l'Isère, à Voiron, dans le parc du CREPS. Contact : s.petrier@wanadoo.fr

Tout sur le Centre Régional d'Education Populaire et de Sport de Voiron. Cliquer : [ici](#)

Information importante : ENCADREMENT DES JEUNES MINEURS

Suite à la réunion interzone de Montpellier, notre Conseiller Technique National (CTN) Yvon DURAND, nous a fourni de nombreux renseignements sur l'accueil des jeunes hors du domicile familial.

Nous mettons, sur notre site, le détail de son intervention, dans la page de la commission Jeunes .

A visiter régulièrement dans la mesure où ces informations sont évolutives.

Le décret n° 2006-923 du 26/7/2006, la réglementation relative à l'encadrement des jeunes a été modifiée.

Il convient donc de l'appliquer et d'adapter la réglementation fédérale en conséquence. Selon la nouvelle classification, les séjours FFCT sont inclus désormais dans la catégorie des séjours spécifiques. La déclaration est obligatoire auprès de la direction départementale Jeunesse et Sports si le séjour comprend deux critères liés au nombre (7 mineurs et plus, âgés de 6 ans et plus) et à la durée de l'hébergement. (Plus de 3 nuits consécutives en dehors du domicile familial)

La présence d'animateurs titulaires d'un BAFA et d'un directeur titulaire d'un BAFD n'est plus obligatoire. La reconnaissance des diplômes fédéraux pour la direction et l'encadrement de nos séjours est clairement établie.

Le comité directeur a entériné sa proposition des commissions nationales jeunes et formation de confier la direction d'un séjour à un moniteur fédéral route pour un séjour route et moniteur fédéral VTT pour un séjour VTT.

Ces nouvelles mesures sont applicables pour toutes les structures de la FFCT.

Toutes les dispositions antérieures relatives à l'organisation d'un séjour restent applicables (projet éducatif, projet pédagogique, parcours, hébergement, règles d'encadrement, sécurité dans la pratique, devoir de surveillance, équilibre entre activités et repos)

Désormais, la formation des moniteurs va inclure une partie animation en complément de l'activité principale.

Au cours du premier trimestre 2007, des formations complémentaires seront mises en place par zone pour les moniteurs volontaires.

Critérium national jeune cyclotouriste :

Toutes les dates, lieux et les autres infos : [Jeunes, VI, Criteriums](#)

et le site FFCT des jeunes : <http://www.jeunes-ffct.org/calendriers>

Sécurité :

Bilan des accidents à la FFCT en 2006 :

Voici les chiffres affinis à fin 12/2006: 27 décès (pas de féminines) dont 19 d'origine cardiovasculaire.

Rappel 2005: 30 décès dont 12 cardiovasculaires.

Cela se passe de COMMENTAIRES.....

L'APPEL DE DUNKERQUE, AG FFCT DE DECEMBRE 2006 POUR UNE PRISE DE CONSCIENCE

En dépit du grand nombre de recommandations et de rappels de rouler prudemment en maîtrisant son vélo et en respectant le code de la route pour éviter les atteintes à son intégrité physique, le bilan des sinistres où les cyclotouristes sont responsables devient préoccupant :

- route sinueuse et étroite en descente : perte de contrôle, chute la tête la première, pas de casque, évacuation par hélicoptère, mise en coma artificiel.
- chute en groupe, victime tétraplégique.
- chute en groupe, blessure grave au bras droit, doit arrêter sa profession.
- pas d'arrêt à un STOP, collision avec une voiture, tué sur le coup.
- percute un camion à l'arrêt, tué sur le coup.
- chute seul, décède après l'arrivée des secours.
- chute seul, tué sur le coup.
- chute collective, la victime n'a pu éviter un autre cyclotouriste tombé, tué sur le coup.

A ne pas oublier, c'est important :

- Prévention : avant qu'il soit trop tard, passer un Electrocardiogramme avec Test d'Effort pour détecter le besoin de soins immédiats.
- 3 tués avec des véhicules terrestres à moteur en cause.

L'accident n'arrive pas qu'aux autres.

La vie est trop courte pour lui porter atteinte, préservons là.

NOUVEAU : L'inauguration de la voie verte Tullins St Gervais est prévue le vendredi 13 avril à 11h00. Prévoyez cet événement qui va rassembler les cyclos de toute l'Isère. Que ceux qui le peuvent viennent en se promenant assister à la cérémonie : Plus nous serons et mieux ce sera !

NOUVEAU : Dépliant Sécurité :

Un petite fiche très utile résume les consignes habituelles au départ d'une randonnée. Vous pouvez y apposer le logo de votre club et la diffuser largement. Elle est disponible au téléchargement dans l'[espace privé](#) du site. Un exemplaire vous sera remis à la prochaine assemblée de Printemps à Morestel le 16 mars 2007.

Délégués Sécurité club

Merci à tous ceux qui ont accepté de venir à la journée de formation à Autrans le 23 septembre dernier. 23 délégués ont participé à cette journée, soit un peu plus de 50% des délégués sécurité des clubs du département.

Nous invitons les 30 délégués contactés récemment à répondre à Alain REPELLIN afin de confirmer leur accord pour la date du 22 septembre 2007. Merci à tous ceux qui l'ont déjà fait.

Nous vous rappelons, qu'en l'absence de Délégué Sécurité Club (DSC), c'est le président qui est désigné statutairement. Pour les clubs qui ne l'ont pas encore effectué, merci de désigner un Délégué Sécurité :

Pour cela, sur le site FFCT, à l'espace de votre club, ouvrir la "fiche structure", puis l'onglet "Bureau", ajouter le Délégué et valider. Si vous ne nous envoyez pas l'information, nous irons la chercher là.

Contact : robertposi@wanadoo.fr

Aménagements cyclables

Nombreux êtes vous à nous signaler oralement des anomalies parfois excentriques des voies que vous empruntez, plus dramatique, des accidents surviennent mais comme il n'y a pas de blessure grave, rien n'est déclaré :

Comment voulez-vous que vos remarques importantes soient prises en compte ?

Allez-vous laisser les choses en état jusqu'à ce qu'un nouvel accident survienne...à un de nos amis cyclo ?

La « **Fiche de déclaration des anomalies d'infrastructure routière** » est à télécharger sur notre site afin de révéler les problèmes > cliquez ici « [formulaire](#) » pour le télécharger.

N'hésitez pas à faire des croquis ou mieux des photos, joignez des commentaires et surtout **AVERTISSEZ-NOUS** : Grace à vos interventions, bien des points noirs ont été traités et cette action s'amplifie parce notre crédit grandit aux yeux des autorités.

Contact : Alain REPELLIN. 35 Impasse du Coin - Les Eymards - 38 250 LANS en Vercors.

Téléphone : 04 76 95 47 83 / 06 07 59 39 63 - Courriel : arepellin@orange.fr

Réclamez des aménagements cohérents et sécurisants pour les cyclos !

Nous avons besoin de tous les licenciés pour participer à ces actions de sécurité, nous roulerons plus cool...

Et nos enfants aussi !

Travaux d'extension du Parc Paul Mistral

Dans le cadre des travaux d'extension du Parc Paul Mistral une déviation de la piste cyclable *Chemin de Halage* (rive gauche de l'Isère entre l'*avenue Jules Flandrin* et le *Pont du Sablon* - rue St Ferjus) est mise en place.

Des panneaux d'information pour cette déviation seront posés aux différents points stratégiques .

Contact : Jean-Pierre GRISON, Ville de GRENOBLE, Direction Aménagement Urbain

Service Déplacements Accessibilité

adresse géographique: Le Forum 3 rue Malakoff (2eme étage)

adresse postale: B.P 1066 - 38021 Grenoble cedex 1_ tel: 04 38 37 22 85 _ fax: 04 38 37 22 37

jean-pierre.grison@ville-grenoble.fr

<http://www.ville-grenoble.fr/>

Assurances :

Déclarations de sinistre

Vous avez reçu le Bulletin « Infos sécurité » n° 40 de la FFCT.

Une nouvelle déclaration supprimant les redondances est chargeable sur le site www.ffct.org ou à photocopier dans le dossier assurance club saison 2007. Ce dossier est désormais sur notre site du Codep 38 : [Cliquez ici](#)

Les déclarations d'accident sont à envoyer à l'adresse des MMA (déclarations version papier) , 19-21 allées de l'Europe 92616 Clichy Cedex. (Et non au siège de la FFCT) Un mode opératoire sera incorporé sur le site.

TRES IMPORTANT : destruction de tous les anciens imprimés de déclarations de sinistre.

Prospectus ou affiches des organisations de randonnées :

Le comité directeur du CODEP souhaite fortement que les clubs fassent apparaître sur les prospectus ou affiches de leurs organisations de randonnées **leurs tarifs d'inscription**. Ces Tarifs doivent être identiques à ceux du calendrier qui figurent sur le « Où Irons-Nous ? », sur l'annuaire de ligue et sur le calendrier du CODEP 38. Il y va de la crédibilité de nos clubs. Gratuité pour les moins de 18 ans. Règle de 2 Euros de différence pour les non licenciés FFCT...

Conseiller fortement le port du casque aux adultes. Il est obligatoire pour les moins de 18 ans.

..... lire la suite dans [Sécurité](#)

Règlement fédéral de sécurité

Dans le courant du mois de mai 2006, des représentants de la FFCT, dont le président fédéral, ont été reçus au ministère de l'Intérieur. Un courrier doit être fait et adressé aux préfetures afin que cessent les abus de pouvoir dont certains fonctionnaires font preuve. La délégation va permettre d'intervenir de façon plus efficace. Dans le cas d'une demande injustifiée de la part d'une préfecture, il est fortement recommandé de faire remonter une information, la plus complète possible, à la Fédération afin que celle-ci puisse intervenir.

Communication et site Internet :

Intranet FFCT :

Validation assurances Option B pour les manifestations hors « Où Irons-Nous ? »

A partir du lundi 19 février 2007, la procédure suivante sera appliquée pour les manifestations non inscrites au calendrier national « Où Irons-Nous ? » :

1 – Le club fait la demande d'assurance option B qui est mise en position d'attente.

2 – Un courrier est envoyé au codep de ce club pour l'informer de sa demande.

3 – Par ce courrier, le codep est invité à valider ou refuser la demande.

4 – Pour cela, avec son code d'accès il doit aller dans l'espace fédéral GILDA :

- sélectionner l'onglet 'Structure'
 - puis 'Assurances club'
 - puis 'Gestion des assurances'.
 - Sur l'écran qu'il reçoit, il voit la ou les assurances 'En attente'.
- Il doit alors les valider ou les refuser.

5 – Si le codep valide, l'assurance est acceptée et le club en reçoit la notification par courrier.

6 – Le club peut toujours aller consulter le statut de sa demande sur sa fiche structure.

Toutefois, si 15 jours après sa demande elle n'est pas validée, il recevra un courrier pour l'informer que le codep n'a pas encore validé sa manifestation.

Tant que le codep n'a pas validé, la manifestation n'est pas assurée.

Aux adhérents qui souhaitent changer de club :

En changeant de club, on peut très bien et facilement conserver son numéro de licence.

Il suffit que l'adhérent, sur son bulletin d'inscription vers son nouveau club rappelle son numéro de licence et demande à ce qu'il soit conservé. Lorsque le nouveau club ira dans son Intranet pour saisir la nouvelle licence, dans la page prévue à cet effet, il fera une recherche en tapant le numéro de licence et il verra apparaître le nom et le prénom et le n° du cyclo, plus d'autres informations. Il cliquera dessus pour accéder à la page de saisie pour toutes les corrections en vue de la future licence (n° conservé).

Dans la recherche, au lieu du n° de licence, on peut aussi taper le nom et le prénom : une ou plusieurs lignes apparaissent alors avec ce nom et prénom. Il suffit alors de repérer le bon n° et d'ouvrir comme précédemment la page de saisie.

FFCT , service licences

De la part de Marie-Claire Davila, adjointe du directeur, F F C T : 01.56.20.88.80, 06.74.01.15.30

Suite au départ de Guillaume ROSSIGNOL du service licences, nous vous remercions de bien vouloir prendre les dispositions ci-dessous à compter du 22 février 2007 :

- d'aviser vos clubs
- de contacter désormais pour tout renseignement, aides ou réclamations concernant la prise de licences, d'assurances, ou tout autre problème :

Eddy PICARD tél : 01.56.20.88.82 mail : adhesions@ffct.org

Nouveaux horaires accueil téléphonique : Suite à la demande du président fédéral, l'accueil téléphonique du service licences sera ouvert : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. En conséquence si vous avez des appels concernant uniquement les licences et les clubs vous pouvez les orienter jusqu'à nouvel ordre sur le service ad hoc. Mais bien sûr sans en abuser car si vous connaissez la réponse, rien ne vous empêche de la communiquer.

Le BI 38 : d'octobre 2006 et archives disponibles sur le site : [Espace privé](#)

Celui de mars 2007 sera distribué à la réunion de Printemps et Sécurité, le 16 mars prochain, à Morestel.

Les fichiers des clubs : à jour et disponibles sur votre [Espace privé](#) du site. Contact : robertposi@wanadoo.fr

Les 4 clubs n'ayant toujours pas d'adresse de courriel sont priés de s'en occuper.

Merci à tous ceux qui ont donné une adresse Internet et nommé un délégué Sécurité.

Les comptes rendus des dernières réunions de bureau du comité directeur sont mis sur le site dans : [Espace privé](#)

Site Web : www.cyclo38ffct.org Allez voir les mises à jour : [Calendrier des randos](#)

Appel à candidature : Nous avons impérativement besoin d'une personne de plus pour la gestion de la commission. Faites passer l'information dans votre club. Merci. Contact : robertposi@wanadoo.fr

Statuts de club sportif :

Vous avez besoin de renseignements pour vos statuts : Voir sur le site. Rubrique « [Publications & Doc.](#) »

[Modèle de statuts pour une association de cyclotourisme](#) Contact : robertposi@wanadoo.fr

Voir Cyclotourisme n° 548 juin 2006 : Rappel. Statuts et règlement intérieur. Fiche n°2. Bien connaître son club.

Création de nouveaux clubs dans l'Isère :

Deux nouveaux clubs se sont affiliés en 2006 dans l'Isère : belle réussite de l'action de Robert POSITELLO.!

Vous souhaitez créer un club : Plus d'infos sur le site. Rubrique « [Publications & Doc.](#) »

Formation :

Stage complémentaire au diplôme de moniteur permettant d'assumer la direction d'un séjour jeunes

(en remplacement d'un BAFD)

-17 et 18 mars, lieu Aubusson (4 vents) ; inscription Ligue Auvergne.

La qualification d'éducateur sur la licence 2007

Désormais votre qualification est mentionnée sur votre licence. Mais attention, il peut y avoir des erreurs ou omissions ou des mesures à respecter si vous changez de club. En 2007, les **cartes d'éducateurs** (initiateur, moniteur et instructeur) **seront supprimées**. Après vérification par les délégués régionaux à la formation, le titre apparaîtra obligatoirement sur la licence. Il s'agit là d'une reconnaissance officielle de l'implication du bénévole et des compétences des éducateurs. Voir l'article : [Aux adhérents qui souhaitent changer de club](#)

Le calendrier de formation et prochains stages en 2007 :

Voir détails : [Programme de formation 2006/2007 édité par la Ligue Rhône-Alpes](#)

Tarifs des stages en 2007 :

Les stages sont financés en grande partie par la Ligue...Lire la suite.. « Commission [Formation](#) »

Comme il est très difficile de faire des prévisions à long terme, les modifications de dates ou de lieux des stages et toutes les informations se trouveront désormais en temps réel sur le site Internet de Ligue : www.cyclorhonalpin.org. N'hésitez pas à le visiter régulièrement, c'est un outil utilisable jour et nuit...

Nous rappelons que la formation dirigeant est gratuite pour les nouveaux clubs.

La Validation des acquis de l'expérience (VAE)

Définition :

La Validation des acquis de l'expérience (VAE) a été mise en place par la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002. Elle a pour vocation de s'appliquer à l'ensemble des diplômes et titres à finalité professionnelle ou non et à des certifications de qualification...

La procédure de VAE pour les niveaux initiateur et moniteur, proposée par la commission nationale de formation est entérinée par le comité directeur. Elle sera appliquée dès le mois de novembre 2007.

Le processus de validation est le suivant : après un entretien avec le délégué régional à la formation, le candidat devra préparer un dossier prouvant ses compétences. Puis le candidat participera à un entretien avec les membres de la commission régionale de formation. La commission nationale de formation (ou l'équipe technique régionale) est maître d'œuvre de la validation. Lire la suite (Bientôt disponible)

Pour les dates et inscriptions aux stages : Voir sur le site. Rubrique « Commission [Formation](#) »

Création d'une fonction "animateur club"

Dans l'esprit de nombreux bénévoles, on devient initiateur pour s'occuper de jeunes dans une école de cyclotourisme.

Si on met à part les formations "Dirigeants", il n'y a pas une formation spécifique de terrain pour animer le club dans sa composante "adulte" : accueil des nouveaux, rouler avec les seniors, choix du matériel, choix des itinéraires, diététique, etc.

Après une demande de plusieurs ligues, la commission nationale de formation (CNF) propose de créer la fonction d'animateur club. Le niveau de formation se situe entre celui d'initiateur et celui d'adulte expérimenté.

Dans le souci de ne pas compliquer les formations, l'animateur club participerait à certains modules de la formation initiateur qui seraient regroupés sur un week-end.

Le comité directeur donne son accord pour la création d'une fonction "animateur club" validée par une formation de 16 heures.

Notre conseil : n'hésitez plus, devenez animateur de votre club !

Calendrier

Le calendrier du codep reste ouvert aux clubs, en particulier les nouveaux, qui veulent ajouter une manifestation.

Cependant, celle-ci ne pourra figurer que dans ce seul calendrier. Voir le [Calendrier des randos](#)

En effet, toutes les inscriptions sont closes sur le site de la FFCT depuis le 9 octobre 2006.

Contact : Marc SENES_ Téléphone : 06 68 88 67 07 ucr.secretaire@laposte.net

L'annuaire de la ligue Rhône Alpes

Pour les absents à la dernière AG de Ligue, il sera disponible à l'assemblée de Printemps le 16 mars à Morestel, Malgré le soin apporté par Emmanuel CARPENTIER à ce document, quelques erreurs ont eu lieu sur les calendriers. Pour corriger ces méprises, les clubs doivent joindre Emmanuel :

informatique@cyclorhonalpin.org Téléphone : 04 72 27 89 33 / 06 84 69 32 59

Les modifications existantes sont dans à la page : <http://cyclorhonalpin.org/communication/annuaire1.htm> du site.

Tourisme

Pâques en Provence 2007 : brochure disponible sur notre site : [ici](#)

Cyclotourisme n° 548 juin 2006 : Le comité directeur a donné son accord pour la signature d'une charte concernant **l'utilisation des anciennes voies ferrées pour la réalisation de voies vertes** en liaison avec la FNALTT (Fédération nationale des associations d'usagers des transports), l'AF3V (Association française de développement des Véloroutes et Voies vertes) et la FUBicy. (Fédération des usagers de la bicyclette)

Le guide des bonnes adresses : L'édition 2007-2008 du Guide des bonnes adresses se prépare. D'ores et déjà, chacun peut faire remonter au siège fédéral les bonnes adresses qu'il a glanées.

Le guide « L'Isère à Vélo » (2^{ème} édition), est disponible gratuitement dans tous les offices de tourisme, est diffusé sur tout le territoire national, à la maison de l'Isère à Paris et dans les Maisons de la France des autres pays de l'Union européenne. Vous pouvez vous le procurer dans l'office de tourisme près de chez vous et le diffuser largement.

Contact Alainrepellin@aol.com

Pour les infos permanentes, voir sur le site. Rubrique : « Commission **Tourisme** » . Contact Alainrepellin@aol.com

Médicale

Le dépliant "La chute à vélo" reste une référence en matière de premiers secours et n'est toujours pas assez diffusé : Nous encourageons les clubs à le faire connaître encore et toujours.

Imprimez le et diffusez le : [Cliquer visualiser le dépliant](#) (933 Ko).

(Il est envoyé gratuitement sur demande au siège FFCT)

Pour les infos permanentes : Voir sur le site. Rubrique : [Commission médicale](#)

Réunions de formation : initiation aux gestes de Premiers Secours

Depuis le 1^{er} janvier 2007, nous enregistrons, aujourd'hui, 3 femmes, 7 hommes (Total : 10) dans les clubs de Villeneuve de Marc (3, le 02/02/2007), Charantonnay (3, le 02/02/2007) St SIMEON SPORT CYCLO (1, le 02/02/2007) Le club de Vif fait sa formation le vendredi 2 mars.

Félicitations à tous ceux qui ont pris conscience de leur rôle dans la sécurité de leurs semblables et ont acquis les élémentaires gestes qui sauvent.

A ce jour, dans l'Isère, depuis 2001 : 262 personnes formées dont 79 femmes dans 27 clubs sur 71.

Objectif fin 2007 : 2 personnes de trois clubs n'ayant pas encore participé.

Inscrivez votre club à une initiation : Courrier : Maison départementale des Sports. Contact : mcostantini@wanadoo.fr

Challenge de Ligue :

Une déclaration de participation sous forme numérisée est disponible : cliquez sur [formulaire](#) (fichier Excel)

Plus besoin de timbre...

VTT et Sports de pleine nature (Plus d'infos sur votre site dans : [VTT et sport de pleine nature ...](#))

Nous cherchons un délégué départemental issu d'un club ayant une activité VTT pour s'occuper de cette commission et siéger à la CDESI. Pour plus d'infos sur [la CDESI](#)

De nombreuses communautés de communes nous demande conseil pour établir des circuits, créer des « city parcs » pour VTT, des aménagements ,etc . Notre commission sécurité est partie prenante en collaboration avec le Conseil Général de l'Isère qui est partenaire central. Un travail donc intéressant pour ceux qui veulent favoriser cette discipline en accord avec la politique fédérale et l'aide de la commission VTT de la FFCT.

Nos randonnées en VTT attirent manifestement beaucoup de non licenciés : une pépinière pour les clubs.

Merci à tous ceux qui ont travaillé à la bonne marche de ces organisations qui font vivre le cyclotourisme VTT de notre département. Le Codep vous souhaite toujours plus de succès. Restons inventifs !

Trésorerie

Subventions du CNDS 2007.

La Commission départementale du CNDS s'est tenue en Préfecture ce 31 janvier. J'ai l'honneur de porter à votre connaissance l'ouverture dès aujourd'hui de la campagne 2007 du CNDS, la date limite de dépôt des dossiers de demande de subvention CNDS étant fixée au **jeudi 29 mars 2007**, le cachet de la poste faisant foi.

Il vous est demandé de relayer sans tarder auprès des clubs de votre discipline –clubs bénéficiant à ce jour de l'agrément sport de mes services- de ce calendrier de campagne, et de les inviter à télécharger sur le site de la Direction départementale www.ddjs-isere.jeunesse-sports.gouv.fr

le dossier CNDS 2007, ainsi que le mode d'emploi élaboré à toutes fins utiles (ainsi que j'ai pu vous les présenter lors de notre réunion du 27 janvier dernier à la Maison départementale des sports).

Renseigné sur écran, puis imprimé en deux exemplaires identiques, signés en original, puis complétés des pièces requises (cf. le mode d'emploi), un exemplaire du dossier de demande est adressé à mes services alors que l'autre doit l'être, ainsi que les années précédentes, à votre comité départemental.

A compter du 29 mars 2007, et sous quinze jours, je vous communiquerai la liste des clubs de votre discipline ayant déposé un dossier de demande CNDS.

A réception de cette liste et sous quinze jours également, je vous demanderai de me faire connaître toute(s) anomalie(s) vous étant apparue(s), ainsi que pour chacun des clubs de cette liste le classement en A, en B, ou en C, porté au vu du dossier reçu par votre comité et de la logique de son plan de développement (P.D.D.) en cours en Isère.

Ces éléments doivent permettre d'étayer notre entretien annuel à l'occasion de cette campagne CNDS ; ils conditionnent également la date de ce rendez-vous au cours de la semaine 17, voire 18, dont nous conviendront début avril.

Cette année, la durée de la campagne portée à huit semaines donne la possibilité à chaque club de renseigner son dossier, de préciser au mieux ses propositions d'actions... sans pour autant attendre la dernière quinzaine pour poster son dossier dans une « précipitation » souvent source « d'insatisfaction »...

Par courrier : demande sur papier libre en précisant votre n° d'agrément et votre SIRET. Joindre enveloppe timbrée.

Nouveauté en 2007 : un dossier par internet, au format Word, pourra être rempli directement à l'écran, avant de l'imprimer et d'y adjoindre les pièces nécessaires. Vous pourrez donc conserver ces données pour 2008.

Toutes les informations, y compris la demande en ligne, seront disponibles au téléchargement sur le site de la DDJS : <http://www.ddjs-isere.jeunesse-sports.gouv.fr>

Nous vous informons qu'une "Foire aux questions (FAQ) très utile concernant l'élaboration du dossier CNDS 2007 est en ligne sur ce site. Lire la lettre du directeur départemental. DDJS Isère Rullier inspecteur départemental DDJS

Subventions du Codep 38 et autres ristournes, aides aux clubs : le détail se trouve dans « [Espace privé](#) »...

Mais pour plus renseignements contact : Véronique CUARESMA, notre trésorière : Veroroycuaresma@aol.com

LE MOT DES CLUBS

Cet espace vous est réservé pour passer vos messages, vos remarques, vos suggestions.

Il vous appartient d'écrire aux webmasters pour faire passer vos informations sur le site et au président du Codep 38 pour les faire paraître dans la lettre mensuelle.

N'hésitez plus !

Pensez à nos compagnons de route mal ou non voyants et proposez-vous pour un petit tour en leur compagnie sur leur tandem ou invitez les à vos sorties clubs pour leur servir de pilote :

Contact : M. Jean BILLOT, le responsable de la section cyclo : adresse perso jn.billaut@free.fr

Association Valentin Haüy Au Service des Aveugles et des Malvoyants

Comité de Grenoble - ISÈRE (38) Informations Détails Présidente : Mme Françoise Lloret

Adresse : 8, rue des bons enfants _ 38000 GRENOBLE

Téléphone : 04 76 87 83 82 Fax : 04 76 86 01 25 Email : comite.avh.grenoble@free.fr

Permanence : lundi, mercredi, vendredi de 14h30 à 18h Site Web : <http://www.avh.asso.fr/>

Sites Internet des clubs :

Le site du club des deux Brions a fait peau neuve : à voir à l'adresse <http://perso.orange.fr/CC2B/>

Le club " la roue libre du pays d'Allevard" vous invite à visiter le blog du club d'Allevard <http://www.rlpda.com>

La liste des sites est disponible sur le site du codep 38 [Liens et adresses utiles](#) et dans le BI 38 d'octobre 2006.

Si vous désirez créer votre site de club, la commission communication est à votre disposition.

Petites annonces :

5 février 2007 : Vous pouvez découvrir le nouveau site du CC2B par le lien ci-après : [Site CC2B](#)

Contact : GUARNIERI Philippe, 11 rue du clos, 38650 MONESTIER DE CLERMONT,

Fixe :04 76 34 16 01, Portable : 06 89 67 70 35

Avec toutes les félicitations du comité pour ce site agréable et très complet !

16/12/ 2006 : Vds Vélo Piste : Cadre : 50_Développement : 50 X 16_ Prix : 75 € Tel (H. Repas) : 04 76 44 86 03

Vous envisagez d'acheter un VTT : le Codep peut faire un achat groupé. Plus d'infos : mcostantini@wanadoo.fr

Monsieur ,

1^{er} février 2007 : Gilles KOWAL et moi-même, membres de l'ALC cyclo de Longvic (21) allons effectuer en 2007 un défi humanitaire et sportif de grande envergure: le Tour de la France en 35 étapes, qui se déroulera du 14 mai au 20 juin 2007. Le but de ce parcours est de récolter des fonds pour les enfants hospitalisés (notamment par le biais d'une vente de tee-shirts). Nous traverserons 46 départements, dont le vôtre le 17 juin 2007 (étape 32: St Jean de Maurienne-Alpe d'Huez) .

Nous souhaiterions entrer en contact avec les clubs cyclos situés sur notre itinéraire et nous vous serions reconnaissants que vous diffusiez l'information et fassiez parvenir aux clubs concernés notre courrier en pièce jointe ci-dessus.

D'avance merci

Sincères salutations.

Thomas GERMAINE et Gilles KOWAL

Contact : Thomas GERMAINE, 1, promenade de la Seine, 21000 DIJON. Tél. : 03 80 53 09 10

mail : thomasgermaine@hotmail.com

Le comité départemental remercie tous ceux qui soutiendront cette action en faveur des enfants.

Nous sommes à votre écoute pour accompagner vos initiatives.

Echange de séjours entre clubs :

Nous mettons en commun les renseignements des clubs sur les **séjours déjà organisés** afin que vous puissiez tous profiter des bons plans. Répondez au questionnaire adressé en mars 2006, s'il vous plaît.

Merci pour votre collaboration à ce projet piloté par Roger MAGGILLI de l'ALEC (Echirolles)

Nouvelles affiliations :

Grâce à l'action de Robert POSITELLO « Aide à la création de club », les villes d'Allevard et de Roussillon ont un club affilié à la FFCT en 2006.

AUTRES INFORMATIONS.

Vos notes